



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
Du Conseil D'Administration  
Du Centre Intercommunal d'Action Sociale  
du Pays de l'Aigle**

**Séance du 14 novembre 2022.**

**5 Place du Parc  
61300 L'AIGLE**

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT  
de l'ORNE

**NOMBRE DE MEMBRES**

<b>En EXERCICE</b>	<b>22</b>
<b>PRESENTS</b>	<b>12</b>
<b>VOTANTS</b>	<b>16</b>

**DATE DE LA  
CONVOCAION**

07/11/2022

**OBJET**

**Aides exceptionnelles.**

Acte rendu exécutoire après  
publication le  
**24 novembre 2022**

La Vice-Présidente,  
Nathalie LENÔTRE



L'an deux mil vingt-deux, le quatorze novembre à dix-huit heures et trente minutes, les membres du Conseil d'Administration, légalement convoqués par lettre du sept novembre sont réunis dans les locaux de la Communauté de Communes, sous la présidence de Nathalie LENÔTRE.

**Etaient présents :** Véronique HELLEUX, Liliane HUBERT, Elisabeth JOSSET, Lucile JOUAUX, Paule KLYMKO, Nathalie LENÔTRE, Abdellah LHESSANI, Sylvie MOLERO, Delphine PRIEUR, Jacqueline ROSSET, Jean SELLIER, Sophie THERY.

**Pouvoirs :** Alain BOUVIER donne pouvoir à Véronique HELLEUX  
Sylvie CHAUVEL-TREPIER donne pouvoir à Elisabeth JOSSET  
Jean-Pierre CHEVALIER donne pouvoir à Delphine PRIEUR  
Christophe PAPILLON donne pouvoir à Nathalie LENÔTRE

**Absents excusés :** Alain BOUVIER, Sylvie CHAUVEL-TREPIER, Jean-Pierre CHEVALIER, Paule GOUIN, Christophe PAPILLON, Richard ROUSSEAU.

**Absents :** Hugo DUPONT, Isabelle DUVAL-DELAGUIERCE, Fleur GOSSELIN, Nathalie RIBAUT.

Madame la Vice-Présidente informe les membres de l'assemblée que les aides financières ont été accordées par la Commission Restreinte, depuis le 25 août 2022, pour un montant global de 920€, soit sept demandes au total.

DEMANDEUR	VILLE	NATURE DE L'AIDE	DEMANDE	ACCORDEE
Famille A	L'Aigle	Facture d'assurance	130€	Accord
Famille B	St-Sulpice-sur-Risle	Facture d'assurance santé	150€	Accord
Famille C	L'Aigle	Facture d'optique	150€	Accord
Famille D	L'Aigle	Facture de mutuelle	150€	Accord
Famille E	Aube	Facture de réparation de véhicule	150€	Accord
Famille F	L'Aigle	Facture de réparation de véhicule	150€	Accord
Famille G	L'Aigle	Facture d'expertise médicale	40€	Accord

Considérant la nécessité d'octroyer cette aide aux personnes indiquées sur le tableau ci-dessus, du fait de leur situation.

Accusé de réception en préfecture  
061-200072387-20221114-2022-11-14-058-DE  
Date de télétransmission : 24/11/2022  
Date de réception préfecture : 24/11/2022

**Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré :**

- **DECIDE** d'accorder les aides financières selon le tableau ci-dessus.
- **DIT** que ces aides seront prélevées au budget en cours, à l'article 6562.

Acte rendu exécutoire après  
publication le  
**24 novembre 2022**

La Vice-Présidente,  
Nathalie LENÔTRE

**VOTE : UNANIMITE**

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits  
Au registre sont les signatures  
Pour copie certifiée conforme.

